

# Procès-verbal Conseil d'établissement École Chabot et de l'Oasis

**Réunion du 26 février 2018, 19 h  
École de l'Oasis**

**Étaient présents :**

Mesdames	Élisa Coté, parent Valérie Bussières, parent Stéphanie Daigle, parent Karen Rivard, parent Karine Gagné, service de garde Danielle Breton, enseignante Pascale Bourdeau, secrétaire Isabelle Nadeau, parent Nadine Rioux, enseignante Josée Boily, enseignante Denise Gendron-Vear, service de garde Mickaël Cormier, parent Vicky Vaudreuil, parent Nancy Ferland, enseignante Catherine Rancourt, orthophoniste
Messieurs	Bastien Gauthier, directeur

**Étaient absentes :**

**1. Ouverture de la séance**

Mme Nadeau souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.

**2. Vérification du quorum (art. 61)**

Le quorum est respecté.

**CÉ-17/18-  
22**

**3. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est proposé par Mme Boily.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**CÉ-17/18-  
23**

**4. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2017**

Il n'y a pas de modification apportée au document.

Il est proposé par Mme Rivard d'adopter le procès-verbal du 4 décembre 2017 tel que présenté.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

	<p><b>5. Suivi au procès-verbal de la séance du 4 décembre 2017</b></p> <p><u>16. Localisation du service de garde lors d'une tempête</u>  <i>La direction mentionne que la localisation à Chabot s'est bien déroulée lors de la tempête du 24 janvier. Très peu de parents se sont présentés à l'Oasis démontrant que l'information à été bien reçus. Une quarantaine de jeunes étaient présents pour cette journée.</i></p>
<p><b>CÉ-17/18-24</b></p>	<p><b>6. Adoption du procès-verbal du 29 janvier 2018 (séance extraordinaire)</b></p> <p>Il n'y a pas de modification apportée au document.</p> <p>Il est proposé par Mme Rivard d'adopter le procès-verbal du 29 janvier 2018 tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;"><b>Proposition adoptée à l'unanimité</b></p>
	<p><b>7. Suivi au procès-verbal du 29 janvier 2018</b></p> <p>Il n'y a pas de suivi.</p>
<p><b>CÉ-17/18-25</b></p>	<p><b>8. Sorties éducatives et activités (art. 87)</b></p> <p>La direction présente les concerts à venir de l'Harmonie ainsi que la sortie dans la vallée de la Jacques Cartier dans le cadre de « Force 4 » et pour l'école Chabot (voir doc. remis). Concernant les concerts de l'harmonie, un plan de communication sera fait pour promouvoir les événements.</p> <p>La direction demande aussi l'autorisation du conseil concernant deux activités :</p> <p>a) Une collecte de fonds mineure pour la fondation Enfant-soleil. Le père d'une élève de l'Oasis chapeauterait le tout et viendrait lors de certaines activités à l'école solliciter des dons.</p> <p>b) Trois anciens élèves de Chabot, qui se retrouvent présentement au secondaire, doivent faire un projet en ECR pour venir en aide aux personnes dans le besoin. Ils voudraient organiser une collecte de jouets pour ensuite les redistribuer dans des familles.</p> <p>Il est proposé par Mme Côté d'approuver la tenue des sorties ainsi que l'activité pour la fondation Enfant-soleil.</p> <p>Concernant le projet de collecte de jouets, des vérifications devront être faites afin de ne pas empiéter sur des projets similaires qui se tiennent déjà à Chabot. Un suivi sera fait auprès des demandeurs afin de clarifier les objectifs et voir si le tout est réalisable.</p> <p style="text-align: right;"><b>Proposition approuvée à l'unanimité</b></p>
	<p><b>9. Critère de sélection des directions</b></p> <p>La direction mentionne que cette opération s'effectue chaque année. Elle fera parvenir une version électronique de la lettre de l'an dernier à la présidence, qui devra consulter les membres. La direction pourra aider au niveau du secrétariat et faire parvenir la lettre à la direction générale.</p>

	<p><b>10. Budget de mi-année</b></p> <p>La direction présente l'état de situation au 2 février 2018. Comme il était à prévoir, un déficit sera annoncé à la fin de l'exercice. Ce dernier provient en grande partie des mesures d'aide ajoutées pour le cheminement d'élèves en grande difficulté (ajout de TES). Certains autres facteurs comme des allocations moindres ou moins de revenus en provenance du service de garde expliquent aussi la situation. Cependant le tout reste sous contrôle. Des vérifications seront faites par la direction pour clarifier certains montants.</p>
<b>CÉ-17/18-26</b>	<p><b>11. COSP (contenus en orientation scolaire et professionnelle)</b></p> <p>La direction présente le document qui fait état des situations qui seront vécues cette année en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année (entre mars et juin) . Chacune d'elle durera environ 2 heures. Dès l'an prochain, toujours en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, il y aura 3 situations par année qui seront intégrées dans le programme pour une durée approximative de 7 h à 10 h. Il faudra s'assurer que l'information soit transmise aux parents concernés des 2 degrés.</p> <p>Il est proposé par Mme Daigle d'approuver l'ajout de ces contenus en orientation (voir la résolution en annexe).</p> <p style="text-align: right;"><b>Proposition approuvée à l'unanimité</b></p>
	<p><b>12. Frais chargés aux parents</b></p> <p>La direction présente sommairement la politique relative aux contributions financières des parents et certains principes d'encadrement des frais chargés aux parents. Ces documents d'information permettront aux membres de mieux comprendre les frais qui seront exigés par l'école pour 2018-2019 et qui seront présentés lors de la séance d'avril.</p>
	<p><b>13. Deuxième bulletin</b></p> <p>La direction mentionne que le bulletin sera disponible via « Mozaïk-parents » dès le 15 mars prochain. Les enseignants proposeront des plages de rendez-vous aux parents afin de les rencontrer entre le 19 mars et le 23 mars.</p>
	<p><b>14. Information de la présidence</b></p> <p>La présidente informe les membres de la politique régissant l'admission et l'inscription des élèves – Préscolaire, primaire et secondaire.</p> <p>Mme Bourdeau répond à quelques questions concernant la procédure d'inscription sur «MozaïK». Dans l'ensemble le tout est positif et les commentaires reçus seront acheminés à l'organisation scolaire pour améliorer l'opération.</p>
	<p><b>15. Information du représentant du comité de parents</b></p> <p>Un document faisant état de certains sujets traités lors des rencontres du 29 novembre et du 24 janvier a été remis aux membres.</p>

	<p><b>16. Information de la direction</b></p> <p>La direction présente un tableau indiquant les zones de développement à prioriser à la suite des sondages. Ces éléments s'inscrivent dans la démarche (voir document) visant à établir le PEVR de la commission scolaire. Elle ajoute qu'une consultation sera menée auprès de tous les conseils afin d'écrire la version finale qui donnera les grandes orientations pour les années à venir.</p> <p>Le prochain info-parents paraîtra après la relâche.</p> <p>Une soixantaine de jeunes seront au service de garde de l'Oasis durant la relâche. Quelques éducatrices de Chabot seront sur place pour accompagner leurs élèves.</p>
	<p><b>17. Questions diverses</b></p> <p>Aucune</p>
	<p><b>Levée de la séance</b></p> <p>Mme Daigle propose la levée de l'assemblée. L'assemblée se termine à 20h50.</p>

\_\_\_\_\_ Isabelle Nadeau, présidente

\_\_\_\_\_ Pascale Bourdeau, secrétaire